

# SOCIAL NEWS

Bonjour à tou.te.s !

Voici le numéro 5 de votre SOCIAL NEWS !

Vous êtes saturé(e)s d'informations ? Nous les trions pour vous être utiles immédiatement !

Au sommaire : télétravail, index égalité pro, congé paternité, RDV RSE & prévention des risques.

Bonne lecture !

Hubert BOCQUELET

Délégué Général FEDALIM FNCG SYFAB



## TÉLÉTRAVAIL, VERS UN ASSOULISSEMENT DES RÈGLES

Le calendrier de déconfinement présenté par le Gouvernement ([cf. flash F37/2021 du 30/04/21](#)) prévoit un assouplissement, notamment des règles relatives au télétravail

à compter du 9 juin prochain, via le Protocole sanitaire. À priori, les modalités d'organisation seraient renvoyées au dialogue social au niveau des entreprises.



## CONGÉ PATERNITÉ AU 1ER JUILLET 2021

La durée et les modalités de prise du congé paternité évoluent à partir du 1er juillet prochain (nouvelles règles issues de la [Loi de financement de la sécurité sociale pour](#)

[2021](#), applicables pour les naissances ayant lieu ou étant programmées à compter de cette date). Ainsi, le congé est allongé pour atteindre 25 jours calendaires (naissance simple) et peut être fractionné en deux périodes d'au moins 5 jours ([cf. flash F38/2021 du 17/0521](#)).



## INDEX ÉGALITÉ PRO : DE NOUVELLES OBLIGATIONS

Entreprises de plus de 50 salariés : en plus de calculer et publier sur votre site internet la note globale de l'Index de l'égalité femmes-hommes, vous devez

publier les sous-composantes de chaque indicateur ([décret du 10 mars 2021](#)).



## RDV RSE ET PROGRAMME « ENTREPRISES DE DEMAIN »

FEDALIM, la FNCG et le SYFAB ont proposé à leurs adhérents 2 webinaires d'1h30 afin de les informer et de les sensibiliser à la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Pour aller plus loin il vous est proposé

d'intégrer une promotion dans le cadre du programme « [Entreprises de demain](#) », afin d'être accompagné et formé à la question. Ce programme est réalisé en partenariat avec BPI France qui prend, financièrement, en charge une partie de la formation.

## PRÉVENTION DES RISQUES - RENOUELEMENT DE LA CNO



FEDALIM renouvelle la Convention Nationale d'Objectifs conclue avec la CNAM-TS de façon à permettre à ses adhérents d'accéder à des subventions afin de travailler sur la

prévention des risques en entreprise. Il est prévu que cette CNO dure, à nouveau, 4 ans.

Vous pouvez consulter les statistiques d'accidentologie liées à votre code NAF sur [le site de la sécurité sociale dédié à cette question](#).

Contact : Christelle FAUJOUR  
c.faujour@66laboetie.fr